<u>Département de l'Indre</u> <u>Arrondissement de La Châtre</u> <u>Cantons de La Châtre - Neuvy-St-Sépulchre</u>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

<u>Objet</u>: Création d'un emploi non permanent de Chargé de mission « Transition Écologique » *Délibération N° 2023-12-023*

Vu la réunion du 16 novembre 2023 et l'absence de guorum constaté;

L'an deux mille vingt-trois le cinq décembre à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Fêtes de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de la seconde convocation du Comité Syndical : 20 novembre 2023 Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 78 membres sur 112

Présents : M. ALAPETITE Claude, M. AUCLAIR Quentin, M. BAUDRY Gérard, Mme BESNIER Marie-Claire, Mme BEUGNET Nicole, M. BLINET Laurent (suppléant), Mme BIGRAT Chantale, Mme BOMBLED Pascale, M. BOURDEAU Jean-Marie, M. CALAME Daniel, M. CHAGNON Bernard, Mme CHAGNON Josette, M. CHAMPEAU Francis, M. CHAUSSE Jean-Claude (suppléant), Mme CHENET Corinne (suppléante), M. COLLET Antoine M. COURTAUD Pascal, Mme DALLOT Aline (suppléante), M. DALOT Jean-Pierre, M. DARCHY Guy, Mme DAUDON Christèle, M. DAUDON Daniel, M. DAUGERON François, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGAY Jean-Michel, M. DEGUET Rémy, M. DÉSIRÉ Serge (suppléant), Mme D'HOOGHE Nicole, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DOUET Patrice, M. FLEURY Didier, M. FORGET Joseph, M. GAUTRON Guy, M. GENICHON René, Mme GLEN Stéphanie, M. HERLEMONT Etienne, Mme HIBERT Chantal, M. JEOMEAU Bernard (suppléant), M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, Mme LABESSE Elisabeth, M. LABRUNE Mathieu, M. LACOU Serge, Mme LAMY Claudine (suppléante), M. MAILLIEN Bernard, Mme MALASSENET Christine, Mme MALCURAT Patricia, M. MANÇOIS Jean-Luc, M. MARATHON Jean-Paul, M. MATHEY Jean-Luc, M. MAUGRION Philippe (suppléant), M. MERCIER André, M. MICHOT Olivier, M. MITATY Bernard, M. MONTINTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. NONIN Patrick, M. PATRIGEON Philippe, Mme PEDARD Isabelle (suppléante), M. PELLETIER Philippe, Mme PERSONNAT Marion, M. PETERS William, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, M. RABILLE Franck, M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROUET Serge, Mme ROUILLARD Maryse, M. ROUTET Philippe, M. SACHET Bertrand, M. SAIGRE Benoît (suppléant), Mme SELLERON Michèle, M. SAVY Philippe, Mme SOULETTE Dominique, M. VIAUD Philippe, M. YVERNAULT Dominique, M. YVERNAULT Philippe.

Excusés: M. BEGAT Julien, M. BELLET Alain, M. BERDUCAT Cédric, M. BONNIN Jean-Michel, M. CHARASSON Patrick, M. DEVISSCHER Thomas, M. DIMEGLIO Rémi, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme ELION Virginie, Mme FLEURET Sylvie, M. GENICHON Sébastien, M. GIRARD Romain, M. GUENIN Didier, M. HUGOTTE Philippe, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. LACOT Antoine, M. LAFONT Marc, M. LEFORT Hubert, Mme LEUILLET Marie-Laure, M. LOEUILLET Gilles, Mme MELIN Bénédicte, Mme PILLET Michelle, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. ROBERT Christian, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUTET Carine, M. ROY Jean-François, Mme SAUVARD Christine, M. SIMON Bruno, M. TEMPLIER Dominique, Mme VILCHES-PARDO Patricia, M. WEINLING Eric.

Nombre de pouvoirs: 7 – M. BEGAT Julien a donné pouvoir à M. DAUDON Daniel, M. CHARASSON Patrick à M. DAUGERON François, M. DIMEGLIO Rémi a donné pouvoir à Mme DAUDON Christèle, M. HUGOTTE Philippe a donné pouvoir à Mme BIGRAT Chantale, Mme LEUILLET Marie-Laure a donné pouvoir à M. JUDALET Patrick, Mme MELIN Bénédicte a donné pouvoir à M. FORGET Joseph, Mme PILLET Michelle a donné pouvoir à M. PATRIGEON Philippe.

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie GLEN est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20231205-2023-12-023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023 Publication : 14/12/2023

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3 II,

Vu le décret n°88-145 pris pour l'application de l'article 136 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération N°2021-11-017 prise en Comité syndical du 24 novembre 2021 portant création d'un emploi non permanent de Chef de projet CRTE

Pour élaborer le Projet Alimentaire Territorial et poursuivre la mise en œuvre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique, le Président propose de créer un poste contractuel de chargé de mission « Transition Écologique ».

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE la suppression de l'emploi non permanent de Chef de projet CRTE
- DECIDE de créer un emploi non permanent de chargé de mission « Transition Écologique » pour mener à bien le projet suivant : Elaboration du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et poursuite de la mise en œuvre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)
- APPROUVE les points suivants :
 - Emploi non permanent occupé par un agent contractuel recruté pour une durée déterminée de 2 ans (1 an minimum et 6 ans maximum), à compter du 1er janvier 2024
 - Emploi à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures
 - Rémunération de l'agent calculée en référence à la grille indiciaire du grade d'Attaché territorial, en prenant en compte les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience
 - L'agent devra justifier d'une formation supérieure (Bac +2 à Bac +5) dans le domaine de la gestion des territoires et du développement local
- AUTORISE le Président à inscrire les crédits correspondants au budget

La secrétaire de séance, Stéphanie GLEN Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Pour copie conforme, Le Président, François DAUGERON

lang

